ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 62

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Lui aussi pourra apprécier de s'exprimer dans le silence.

M. Maxime Gremetz. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Je tiens avant tout à exprimer notre soutien total à tous les salariés qui agissent pour défendre leur retraite contre la politique de régression sociale du Gouvernement. D'ailleurs, 54 % des Français soutiennent le mouvement social de grande ampleur qui s'annonce. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe du Nouveau Centre.)*

Vous voulez réformer les régimes spéciaux avant la fin de l'année, avant de vous attaquer au régime général dès le début de l'année 2008. Avec le MEDEF, vous martelez que la seule voie pour sauver notre système de retraites, c'est d'allonger la durée des cotisations. Cela se pratique depuis quinze ans, avec le déficit que l'on connaît ! C'est un argument mensonger, qui n'a fait que réduire les taux de pension des salariés. Il s'agit en réalité d'un nivellement par le bas !

Les salariés en lutte du secteur public et du secteur privé veulent avoir le droit de partir à la retraite à soixante ans, la possibilité pour chacun de choisir, un système de départ anticipé pour travaux pénibles, contraintes de service public ou tâches astreignantes, et un taux de remplacement de 75 % pour tous, avec un minimum équivalent au SMIC.

Depuis des années, alors que vous faites des cadeaux royaux au grand capital *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, vous refusez d'introduire dans l'assiette des cotisations tous les éléments de rémunération. Vous refusez également de réformer la cotisation employeurs en élargissant son assiette aux revenus financiers et en instituant une modulation en faveur de l'emploi.

Le Gouvernement va-t-il rester sourd à la voix des salariés et de la majorité de la population ? N'entendrez-vous que le MEDEF ? Certains l'ont fait avant vous : ils l'ont payé très cher ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.* Monsieur le député, quel dommage que vous n'ayez pas eu davantage de temps de parole, car je n'ai pas entendu vos propositions pour l'avenir de nos régimes de retraite ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

La vérité, c'est que si nous voulons assurer leur avenir, il faut engager des réformes. Nous savons tous pertinemment que si nous ne faisons rien, nous verrons disparaître notre modèle social, dans un avenir qui n'est pas si lointain.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Il nous fallait donc engager ces réformes. Les régimes spéciaux auxquels vous avez fait allusion concernent plus d'un million de retraités pour seulement 500 000 actifs. Comment fait-on pour financer leurs retraites ? Ils savent tous que cette réforme est indispensable, c'est pourquoi nous l'avons engagée.

M. Maxime Gremetz. Ne prenez pas les gens pour des imbéciles : vous auriez pu trouver des milliards ailleurs !
M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Nous l'avons engagée avec le souci du dialogue et en écoutant les inquiétudes pour leur pouvoir d'achat de ceux qui relèvent des régimes spéciaux. Je dis à ces agents que si, comme l'ensemble des salariés, ils font une carrière complète, ils auront droit à une retraite complète, ce qui leur était interdit jusqu'ici !
Monsieur Gremetz, vous savez bien qu'à la SNCF, à EDF et dans d'autres entreprises, il est impossible de travailler au-delà de cinquante-cinq ans, même lorsqu'on souhaite compléter sa retraite. Demain, ce sera possible grâce à notre réforme. Non seulement elle garantira l'avenir de ces retraites, mais désormais tous les Français seront égaux devant la durée de cotisation.
M. Jean-Claude Sandrier. Des mots !
M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Certains parlent de justice sociale. Nous, nous la renforçons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe du Nouveau Centre. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Données clés

Auteur : M. Maxime Gremetz
Circonscription : Somme (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 62
Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux
Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité
Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 octobre 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2007